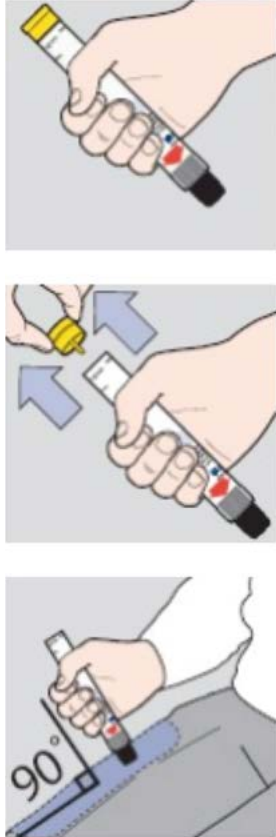


FICHE DE PRISE EN CHARGE DES BESOINS MÉDICAUX SPÉCIFIQUES D'UN ENFANT EN MILIEU D'ACCUEIL, ENFANT SOUFFRANT D'ALLERGIE ALIMENTAIRE - ADAPTÉE JEXT

Document à remplir lors de l'inscription ou au moment de la détection de l'allergie et à revoir régulièrement
**A COMPLÉTER EN CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL, LE MÉDECIN DU MILIEU D'ACCUEIL
ET/OU LE RÉFÉRENT SANTÉ, LES PARENTS ET LE CONSEILLER PÉDIATRE**

| | |
|---|---|
| Nom et prénom de l'enfant : | |
| Date de naissance :/...../..... | |
| Section : | |
| Nom des parents ou du représentant légal Tél (s) : Adresse(s) : | Nom du médecin prescripteur : Tél : Adresse : |
| Aliments à exclure (allergies) | Régime sans Traces tolérées oui - non |
| COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE (vérifier régulièrement la date de péremption des médicaments) | • Antihistaminique : • Stylo d'adrénaline : • Chambre d'inhalation + puff : |
| LIEU où se trouve la trousse (endroit facile d'accès, non fermé à clé, à l'abri de la lumière et à une température ne dépassant pas 25 °C, idéalement dans un sac isotherme.) | |
| PROCÉDURE EN CAS D'URGENCE Quand appeler une ambulance (n° 112) ? Quand appeler les parents ? | Appeler les urgences si réaction sévère. Appeler les parents si réaction légère. |
| Que faire en attendant l'ambulance ou autre personne contactée ? | • Si gêne respiratoire : enfant en position assise • Si malaise sans gêne respiratoire : enfant allongé sur le dos, jambes surélevées. Rester à côté de l'enfant |

| | |
|---|--|
| <p>Signes nécessitant l'administration d'antihistaminique</p> | <p>RÉACTION LÉGÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ma bouche pique ou gratte, mon nez coule • Mes lèvres gonflent • J'ai des plaques rouges qui grattent • J'ai un peu mal au ventre et envie de vomir |
| <p>Signes nécessitant l'injection d'ADRÉNALINE en URGENCE et PUFFS broncodilatateurs si difficultés respiratoires</p> | <p>RÉACTION SÉVÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ma voix change • Je respire mal, je siffle, je tousse • J'ai très mal au ventre, je vomis • Je me gratte les mains, les pieds, la tête • Je me sens mal ou bizarre, je fais un malaise |
| <p>Prenez l'auto-injecteur dans votre main dominante en plaçant le pouce près de l'opercule de sécurité jaune.</p> <p>L'administration doit se faire en intramusculaire au niveau extérieur de la cuisse (pas dans la fesse), directement au contact de la peau ou au travers des vêtements.</p> <p>De l'autre main, retirez l'opercule de sécurité jaune.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenez l'auto-injecteur à environ 10 cm de la face extérieure de la cuisse, l'extrémité noire dirigée vers la cuisse. 2. Enfoncez fermement l'auto-injecteur Jext dans la face extérieure de la cuisse à angle droit (90°). 3. Maintenez fermement l'auto-injecteur contre la cuisse pendant 10 secondes. L'injection est maintenant terminée et la fenêtre de contrôle du liquide de l'auto-injecteur apparaît opaque. Retirez l'auto-injecteur (l'aiguille est recouverte) et jetez-le conformément aux règles de sécurité. 4. Massez la zone d'injection pendant 10 secondes. <p>SI PAS D'AMÉLIORATION APRES 10 MIN, REPETER L'INJECTION</p> | <p>Stylo injecteur d'adrénaline: Jext</p>  |

Médecin prescripteur

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Responsable de la structure

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Parents ou représentant légal

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Médecin du milieu d'accueil

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Le milieu d'accueil respecte la vie privée. Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document sont indispensables à la bonne gestion de l'accueil de votre enfant et sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), et de l'article 458 du Code pénal sur le secret professionnel.

Concrètement, cela signifie notamment que : les données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que dans le but susmentionné ; les données à caractère personnel ne seront pas communiquées à des tiers ; vous avez le droit de consulter vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant et vous pouvez vérifier leur exactitude et faire corriger les éventuelles erreurs les concernant. A cet effet, vous pouvez prendre contact par mail à ou à l'adresse courrier